

la garde des citoyens. Le respect mutuel et le maintien simultané de ces droits divers font la sûreté, la durée, l'honneur, la vie même de la société. Quand ce respect et cette harmonie manquent, quand l'un des grands droits sociaux se saisit seul de l'empire, et méconnaît, viole ou même abolit les droit collatéraux, quand la démocratie, par exemple, se croit maîtresse de changer à son gré les gouvernements, les dynasties, les relations et les limites des Etats, ce n'est pas la liberté, ce n'est pas le progrès, c'est l'anarchie, ou la tyrannie, et peut-être aussi l'ambition étrangère qui profite de tels désordres. Et le mal n'est jamais si grave que lorsqu'il s'attaque à la fois aux fondements de l'Eglise et à ceux de l'Etat, lorsqu'il porte le trouble dans les consciences et même temps que la fermentation dans les passions et les intérêts. Je m'arrête comme vous, Monsieur précisément parce que ma situation et ma croyance me laissent plus désintéressé que vous dans ce grand débat, j'ai à cœur d'y laisser clairement paraître ma pensée : mais je connais et je respecte les limites dans lesquelles mes paroles doivent se contenir."

## BULLETIN DES ARTS ET BEAUX-ARTS.

— MM. Pye Harrison et Chartré, ont établi au Cap Rouge, près de Québec, une manufacture de poterie et de faïence dont les produits ont déjà, dit le *Courier du Canada*, de quoi surprendre ceux qui savent quelles sont les difficultés du départ de pareilles entreprises. Ce journal parle avec éloge d'une aiguière de grès fin, manufacturée dans cet établissement pour Sir Narcisse Belleau.

Il y a eu autrefois sous la domination française à Québec, une manufacture de faïence : elle avait été établie par M. Cotton, le même, qui a donné son nom à la Côte à Cotton près des Glacis.

— Les marchands de Montréal ont fait présent à M. B. H. Lemoine, caissier de la Banque du Peupie, d'un service en argent du coût de \$2,000, richement ciselé, et orné des armes de la famille Lemoine, du portrait de Jacques-Cartier, de feuilles d'érables, de castors et d'autres emblèmes nationaux. Le travail en a été entièrement exécuté dans les ateliers d'orfèvrerie de M. Beaudry, rue Notre-Dame; l'élégance des dessins et la beauté de l'exécution ne le cèdent en rien, dit un journal de cette ville, aux plus beaux produits de l'industrie européenne.

— Il s'est tenu dernièrement à St. Hyacinthe, une assemblée présidée par le maire M. Laframboise, et à laquelle assistaient l'hon. L. V. Sicotte, et un grand nombre des citoyens les plus influents de cette ville. On y a jeté les bases d'une compagnie au capital de \$50,000 pour l'établissement d'une manufacture de draps. Le *Courier de St. Hyacinthe* fait à ce sujet les réflexions suivantes :

"On veut enfin montrer qu'on comprend que pour un trop grand nombre de choses notre argent s'en va trop facilement ailleurs, et presque toujours à l'étranger; quand le plus souvent nous pourrions le conserver au moyen d'une industrie qui utiliserait plus avantageusement nos produits. L'article le plus indispensable à chaque famille, la farine supérieure nous vient constamment et chaque jour d'ailleurs, quand nous devrions pouvoir la fabriquer chez nous. Il est plus d'une autre exploitation que nous pourrions faire valoir d'une manière très lucrative : l'industrie de la laine dont il s'agit aujourd'hui en est une des plus importantes tant pour la population de notre ville, que pour la population rurale qui nous entoure.

"Nos cultivateurs après avoir compris tout l'avantage qui résulterait pour eux de l'amélioration de la race ovine, ont malheureusement eu à se plaindre jusqu'à ce jour de ne pouvoir retirer du produit de la laine de leurs beaux moutons tout le bénéfice qu'ils auraient pu en obtenir si nous avions au centre de ce District, à St. Hyacinthe, des manufactures où ils pussent la vendre. Nos carderies ont même toujours été et sont encore insuffisantes à carder ces belles laines. Il est donc plus opportun que jamais de faire tous les efforts possibles pour en retirer le profit qui peut nous en revenir.

"Nous pourrions exploiter aussi bien facilement l'industrie du lin tant pour la toile que pour l'huile. Déjà ce produit de notre pays acquis en Europe une réputation qui lui vaut le prix le plus élevé : en exportant notre lin en Angleterre nous pouvons en avoir près de dix chelins sterling par quatorze livres, c'est-à-dire près de quatre-vingt piastres par arpent. Voilà, certes, un prix qui rémunère bien ; mais, il faut faire en sorte de garder au milieu de nous un marché satisfaisant pour ce produit. Après avoir exploité avec avantage la manufacture de drap que nous travaillons actuellement à établir en cette ville, nous pourrions exploiter aussi une filature de lin, et fabriquer d'assez bonne toile pour nous dispenser de l'importer d'outre-mer.

"A une filature de lin se joindrait assez naturellement une fabrique d'huile de lin dont le résidu serait d'un avantage considérable pour nos cultivateurs dans l'engrais du bétail. Mais, avant d'anticiper sur la probabilité de l'établissement de ces fabriques, nous nous contenterons de n'avoir en vue, pour aujourd'hui, que le projet d'une manufacture de drap établie sur les larges bases que l'on tend à donner à celle que l'on veut établir en cette ville actuellement.

"Plusieurs raisons militent hautement en faveur de l'établissement à St. Hyacinthe de manufactures autres que celles que nous avons et qui se réduisent à quatre fonderies, trois tanneries, trois moulins à cardes, trois établissements à raboter et embouffeter le bois, etc., etc. Nous avons à notre porte des pouvoirs d'eau qui doivent faire de notre ville

ce qu'elle doit être, une ville manufacturière : St. Hyacinthe est admirablement bien située pour trouver constamment à ces produits manufacturiers "des débouchés nombreux et favorables à l'extérieur." Avec des manufactures à St. Hyacinthe, et la considération des profits probables des commensitaires beaucoup de personnes de tout âge pourront avoir de l'emploi, la population s'accroîtra, le prix des terres et des produits agricoles sera plus élevé, l'exploitation de nos produits indigènes se fera au milieu de nous et nous conserverons parait nous beaucoup de nos compatriotes qui pour avoir de l'emploi s'expatrient maintenant aux Etats-Unis."

## BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

— L'Advertiser de cette ville publiait, ces jours derniers, un article dans lequel l'auteur s'extasiait au sujet d'un *mince-pie* aux bluets séchés, qu'une dame lui avait fait goûter, et qu'il trouva égal aux *mince-pies* aux raisins de Corinthe et d'ailleurs. L'agréable étonnement de l'écrivain ne peut s'expliquer que par sa qualité d'étranger; car autrement il aurait su qu'il y a longtemps que nos bonnes ménagères emploient les bluets séchés dans leurs pâtisseries. On ne lui doit pas moins d'obligation pour avoir attiré l'attention sur cet emploi culinaire de ce délicieux petit fruit sauvage, qui croît en si grande abondance partout, et surtout sur nos rochers du nord. Au Saguenay, on le recueille par tonnes, et on en fait une espèce de gelée pour l'usage de la famille. Mais ne pourrait-on pas en faire en outre une petite source de revenu en le faisant sécher pour l'usage du commerce? Nos bons Saguenaisiens feraient bien d'y penser et d'essayer, par ce moyen, à se faire un petit pécule.

Le même écrivain recommande aussi l'usage de la racine de chicorée sauvage, au lieu de café que "des bureaux de santé anglais prononcent être plus sain que le café," dit-il. En France et ailleurs on mêle frauduleusement cette racine torréfiée au café ordinaire, et il ne paraît pas que les consommateurs s'en trouvent plus mal. Dans nos campagnes on fait un grand usage de café d'orge; mais pourquoi n'épurgerait-on pas l'orge pour lui substituer la racine d'une plante nuisible d'ailleurs, puisqu'elle ne sert à rien? N'y trouvait-on d'autre avantage que celui de l'extirper de nos prés et de nos champs, qu'il y aurait encore profit à l'utiliser en breuvage. Les enfants de la maison pourraient, en quelques heures et en se jouant, faire l'approvisionnement de café pour toute l'année, et préparer le terrain à produire des plantes fourragères ou nutritives plus utiles.

Si quelque'un pouvait trouver le moyen d'utiliser le chardon, la marguerite, le bouquet jaune etc., de façon à leur faire déclarer une guerre d'extermination, il mériterait d'être proclamé un des plus grands bienfaiteurs du pays.—*Canadien*.

## ANNONCE.

## LE CALENDRIER

DE

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR 1861 :

PRIX-PAR DOUZAINÉ : 25 Cts.

On s'abonne, pour cinq CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour cinq CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education, rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. James Phelan, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Education à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Education une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien d'insérer leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à Colorique d'Ensché Senécal, A, Rue Saint-Vincent, Montréal.